

## **Compte-rendu de la séance du 05 juillet 2013**

L'an deux mil treize et le cinq juillet à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Franck GUREGHIAN, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents à l'exception de M Michel MULLER et de Mme Catherine DELAPLACE absents et M Camille BŒUF, et de Mme Valérie FROMENT et de Delphine PREVOTEAU excusés.

Le compte-rendu de la séance précédente a été approuvé à l'unanimité.

Mme Annie-Paule VAUDE a été nommée secrétaire.

### **N°41/2013 : DM n°1 du budget lotissement annule et remplace la délibération 38/2013**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal accepte les ouvertures de crédits suivants :

- + 3 082,13€ au compte D001 (Solde d'exécution d'inv. Reporté)
- + 3 082,13 € au compte R164 (Emprunt auprès des états de crédits)

### **N°42/2013 : DM n°2 du budget lotissement**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal accepte les modifications de crédits opérés sur le budget lotissement pour un total de 85082,13 euros.

### **N°43/2013 : Budget lotissement : prix de vente de la parcelle**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal fixe le prix de vente de chaque parcelle à **100.00 HT/m<sup>2</sup>**.

Le calcul de la TVA se fera à la marge.

### **N°44/2013 : DM n° 3 du budget communal**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal accepte les ouvertures de crédits suivants :

- 2 425.00€ du compte 020 (dép. imprévues investissement)
- 4 250.00 € du compte 022 (dép. imprévues fonctionnement)
  
- + 1 000.00€ au compte 2117 (bois et forêt)
- + 1 200.00€ au compte 21578 (autres matériels)
- + 3 000.00€ au compte 60612 (énergie électricité)
- + 250.00€ au compte 60633 (fournitures de voirie)
- + 200.00€ au compte 6227 (frais acte et contentieux)
- + 400.00€ au compte 6228 (divers)

- + **200.00€** au compte 6261 (frais affranchissement)
- + **200.00€** au compte 6465 (cot. Assurance pers.)
- + **225.00€** au compte 6713 (secours et dots)

#### **N°45/2013 : DM n°4 du budget communal**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal accepte les augmentations de crédits suivants :

- + **5 179.00€** au compte 2111 (terrains nus)
- + **1 077.30€** au compte 2117 (bois et forêts)
- + **992.00** au compte 2182 (matériel de transport)
- + **7 248.30€** au compte 024 (prod. Cessions des immo)
  
- + **58 801.00€** au compte 27638 (remb avance recettes invest.)
- + **58 801.00€** au compte 27638 (avance versée dépenses invest.)

#### **N°46/2013 : Intégration des parcelles dans l'actif de la commune**

Suite au remembrement du 20/04/1983, certaines parcelles doivent être intégrées dans l'actif de la commune.

Après lecture du procès-verbal de remembrement et désignation des parcelles concernées, le conseil municipal autorise M le Maire à signer le certificat administratif d'intégration des dites parcelles.

Valeur nette des parcelles à intégrer : **2 560.53€**

#### **N°47/2013 : sortie de parcelles dans l'actif de la commune**

Suite au remembrement du 20/04/1983, certaines parcelles doivent être sorties de l'actif de la commune.

Après lecture du procès-verbal de remembrement et désignation des parcelles concernées, le conseil municipal autorise M le Maire à signer le certificat administratif de sortie des dites parcelles.

Valeur nette des parcelles abandonnées : **3 332.87€**

#### **N°48/2013 : intégration de parcelles nouvelle dans l'actif de la commune**

Suite au remembrement du 20/04/1983, certaines parcelles ont été attribuées à la commune.

Après lecture du procès-verbal de remembrement et désignation des parcelles concernées, le conseil municipal autorise M le Maire à signer le certificat administratif d'intégration des dites parcelles.

Valeur nette des parcelles attribuées : **6 256.30€**

### **N°49/2013 : Entretien chaudière salle polyvalente**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal :

- accepte le devis de l'entreprise « BOLLORE ENERGIE » concernant les travaux de la salle polyvalente.

Total : **583.80 € HT**

- et autorise le Maire à signer le devis.

### **N°50/2013 : Aménagement de sécurité routière**

M le Maire expose au conseil municipal le projet d'aménagement de sécurité routière sur Auménancourt le Petit élaboré par le cabinet " A Tech Ingenierie".

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte le projet présenté et autorise le Maire à signer le dossier de demande de subvention auprès du conseil général de la Marne au titre des amendes de police.

**Coût des travaux: 17 925.00€ HT**

**Frais divers 5% : 896.25€ HT**

**TOTAL : 18 821.25€ HT**

### **N°51/2013 : diagnostic de la canalisation d'eau : marché de maîtrise d'ouvrage**

M le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal le projet de diagnostic de la canalisation d'eau.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve le projet
- autorise M. le Maire à lancer le marché de consultation de maîtrise d'ouvrage et choisir le candidat.
- autorise M le Maire à signer toutes les pièces constitutives du marché et effectuer les demandes de subvention auprès de l'agence de l'eau Seine-Normandie.

### **Questions diverses :**

- Suite au mail de M. Sarazin sur les dangers de baignade dans la Suippes au niveau du pont entre Auménancourt le Grand et Auménancourt le Petit sur la RD 374, et du pont de Pontgivart sur la RD 966, un arrêté d'interdiction de baignade a été mis en place ainsi qu'un panneau de signalisation.

- La convention entre la commune et le SYCODEC pour l'accès aux Décheteries a été signée et un badge d'accès a été délivré.

- **L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.**